



Comité directeur du 21 septembre 2024

Compte rendu

Samedi 21 septembre à 14h à Romans

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Gérard Hernandez, Jean-Luc Lurvois, Françoise Ringot (trésorière), Alain Saint Arroman (secrétaire), Matthieu Vieira (secrétaire adjoint), Jérôme Valenti, Anton Telechev,

Invités présent : Aurélie Gouaty (responsable féminines), Sylvain Wlassewitch (CDJE 01), Alain Bec (club Romans)

Excusé : Didier Pascal (trésorier adjoint), Jean Marc Flouzat,

Absents non excusés : Bertrand Demaille Guy Fanget, Rémi Legendre, Margot Lefevre

I. Administratif

- Calendrier des réunion :

Le calendrier suivant est proposé pour les réunions de 2025 du comité directeur de la ligue :

⇒ 25 janvier 14h à Lyon

⇒ 17 mai 10h en Auvergne

⇒ 20 septembre 14h en DSA

Bien évidemment, l'équipe dirigeante qui sera élue en février aura tout latitude pour modifier à sa convenance les 2 dernières dates ou en ajouter d'autres.

- Approbation du PV de la réunion du 27 janvier :

● Vote N°1 : pour = unanimité

- Elections ligue

Les personnes suivantes sont proposées pour faire partie de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales :

PatrickFRECON *

Frédéric LE DEUFF

Isabelle LEFEVRE

● Vote N°2 : pour = unanimité

* Il est apparu le lendemain de la réunion que M. Frécon, du fait de sa fonction secrétaire du CDJE 38, ne peut pas faire partie de la CSOE.

Le secrétaire de la ligue fera des recherches pour proposer un autre nom à faire valider par les membres du CD.

- **Fonctionnement des comités départementaux.**

Alain Saint Arroman donne les dernières informations au sujet de certains développements dans la vie des CDJE de la ligue :

1 - **CDJE de l'Allier** : ce comité est en proie à des dissensions insurmontables depuis près de 10 ans. Une équipe semble prête à reprendre les choses en main. Au regard des statuts, et compte tenu des délais, un appel à candidatures sera envoyé très rapidement aux clubs de l'Allier. Les candidatures seront à déposer sur la boîte mail de la ligue avant le 31 octobre. Le jour des élections est fixé au samedi 23 novembre, le lieu restant à déterminer. Les statuts votés en 2016 feront foi pour l'organisation des opérations.

2 - **CDJE de Haute Loire** : avec la création du club d'Yssingaux il y a 3 ans, un CDJE a été reconstitué lors de l'AG qui s'est tenue mardi 17 septembre en présence du Président de la ligue. Une équipe dirigeante a été élue et les statuts qui étaient anciens ont été rénovés et adoptés.

3 - **CDJE du Cantal** : là aussi un 2^e club créé récemment fait que la création d'un nouveau CDJE est à l'ordre du jour. Le secrétaire du club d'Aurillac se renseigne pour faire un calendrier, convoquer une réunion et pour effectuer les formalités préalables.

Si tout va bien, d'ici quelques mois, l'ensemble des CDJE de la ligue devrait être doté d'un Comité Directeur en état de fonctionner.

II. Point financier

- **Etat des licences au 20/05/2024 :**

Alain Saint Arroman présente les chiffres définitifs de la saison 2023-2024 au 31 août : ceux-ci font apparaître une nouvelle fois une forte augmentation du nombre de licences comparé à la saison précédente. Cette augmentation se retrouve à peu près dans tous les secteurs et dans toutes les catégories :

⇒ total des licences : + 1284

⇒ licences A : + 445 (+15,34%)

⇒ licences B : + 839 (+22,38%)

Ces résultats placent désormais notre ligue à une solide 3^e place au nombre de licences, à 200 licences du 2^e, la ligue PACA. On notera que nous sommes même 2^e ligue, et de loin, en terme de licences B, ce qui illustre la grande réussite des championnats scolaires dans nos départements.

L'augmentation du nombre de licenciés va générer un surcroît de recettes de 6450€, dont une moitié pour la ligue, et l'autre moitié à diviser entre les CDJE selon leur nombre de licenciés.

- **Point sur les subventions :**

Françoise Ringot présente l'état des subvention reçues pour l'exercice 2024 :

ANS : 2500€ pour les féminines

ANS : 3000€ pour les scolaires

Région : 2464 en investissements

Région : 6000 en fonctionnement

- **Finales scolaires** : les aides sont versées aux clubs qui en font la demande et qui justifient les dépenses engagées.
- **Demande du club d'Oyonnax** qui a organisé les finales nationales de la Coupe Loubatière et de la Coupe de la Parité pour une aide de la ligue de 500 €. Il est proposé d'accéder à cette demande :
 - Vote N°3 : pour = unanimité

III. JEUNES

- **Stage haut niveau :**

Matthieu Vieira s'excuse pour le retard pris dans l'organisation du stage qui était prévu pendant les vacances d'automne. Du coup il ne sera pas possible de faire ce stage en octobre. En revanche, il semble que nous avons l'obligation de dépenser l'argent de la subvention allouée avant 31 décembre, faute de quoi, la subvention devrait être remboursée.

Devant l'impossibilité de programmer également ce stage pendant les vacances de Noël, la possibilité de décentraliser en plusieurs stages géographiques et sur des week-end est évoquée. Ce serait aux CDJE de trouver les dates et les lieux, la ligue finançant l'intégralité des stages.*

*il est apparu ultérieurement qu'en réalité, nous pouvons quand même « consommer » la subvention dédiée au stage en 2025. Le stage pourra donc avoir lieu dans la semaine précédant le Championnat de France Jeunes

- **Championnat de ligue des jeunes : club organisateur**

⇒ lieu : les clubs de Bourgoin Jallieu, Annemasse et Echiquier de Grésivaudan ont déposé une candidature pour accueillir le championnat de la ligue des jeunes.

Le Président Georges Bellet s'est rendu notamment à Bourgoin-Jallieu et à Allevard pour se rendre compte des installations et des moyens mis en œuvre.

La candidature de Bourgoin-Jallieu ayant été antérieure à celle des autres, l'organisation et les conditions de jeu semblant excellentes, il est proposé de confier l'organisation du championnat de ligue 2025 des jeunes au club La Dame Blanche de Bourgoin-Jallieu

● Vote N°4 : pour = unanimité

⇒ règlement : il est proposé de supprimer un élément de calcul des quotas faisant entrer en ligne de compte le basculement de certain.e.s joueur.se.s d'une catégorie sur l'autre. Cet élément compliquait le calcul sans apporter d'amélioration.

● Vote N°5 : pour = unanimité

Pour rappel, il y a 1 place par catégorie/département + 180 places selon des quotas alloués en fonction du nombre de licences par catégorie/département

Le système 1 qualifié par tranche de 5 participants a bien marché, et notamment favorisé les petits CDJE, ce qui était le but recherché. Le dispositif sera donc reconduit.

⇒ arbitrage : un appel à candidature pour les arbitres du championnat des jeunes sera envoyé aux clubs et publié sur le site de la ligue. Les candidats auront jusqu'au 1^{er} décembre pour déposer leur candidature sur la boîte mail de la ligue.

⇒ La participation globale prévue est de 300 participants.

- **N3 jeunes règlement, calendrier des inscriptions**

fixation des dates de N3 jeunes :

15 décembre

9 février

6 avril

L'idée d'obliger les clubs à avoir une salle pour avoir le droit d'inscrire une équipe est évoquée, mais n'est pas retenue.

Les inscriptions seront reçues par mail ou sur le site de la ligue jusqu'au 15 octobre dernier délai.

- **Finale du rapide jeunes**

⇒ Elle se joue le 28 septembre à Loisin (74)

⇒ Compte tenu du nombre de licences qu'il affiche, le CDJE de l'Ain demande à pouvoir bénéficier de 6 places supplémentaire pour la finale du rapide jeunes

-  Vote N°6 : pour = unanimité

IV. **Compétitions féminines**

Aurélie Gouaty fait état de ses démarches et de ses recherches pour que les diverses compétitions féminines puissent toutes avoir lieu et puissent être connues à l'avance.

Elle propose de séparer chacune des 3 compétitions (N2F, Coupe de la Parité, Trophée Roza Lallemand) en 3 zones géographiques, correspondant aux anciennes ligues, et appelées ZID (Zone Inter Départementale)

- **Coupe de la Parité** : samedi 8 mars

Clubs candidats :

Auvergne : Yssingaux

Lyonnais : Gex

Dauphiné-Savoie : Valence et Eybens

- **N2 Féminine** : 16 février

Clubs candidats :

Auvergne : Clermont-Ferrand Echecs

Lyonnais : Lyon Olympique Echecs

Dauphiné-Savoie : Eybens, Valence et Albertville

- **Trophée Roza Lallemand** : 13 avril

Clubs candidats :

Auvergne : Clermont Ferrand

Lyonnais : Lyon Olympique Echecs

Dauphiné-Savoie : pas de candidat

Il est proposé qu'Aurélié contacte les clubs d'Eybens et de Valence afin qu'ils se partagent l'organisation de la N2F et de la Coupe de la Parité. Comme Albertville a déposé une candidature, il sera proposé à ce club d'organiser le Trophée Roza Lallemand pour la zone DSA.

- Vote N°7 : pour = unanimité

Il est également proposé d'organiser un stage dans le cadre du budget ANS spécifique « public féminin ».

V. Scolaire

- Règlement scolaire de la ligue :

Jean Luc Lurvois a travaillé sur le règlement scolaire et propose quelques modifications.

La principale concerne la répartition des établissements qualifiés par les départements pour la finale de l'Académie de Lyon. Elle était jusqu'alors de 4 équipes pour le Rhône, 2 pour l'Ain et 2 pour la Loire pour chacune des 2 finales, écoles et collèges. Le grand succès qu'ont connu certains championnats scolaires départementaux l'an dernier, et notamment dans la Loire, impose de reconsidérer cette répartition.

Il est proposé 3 places pour la Loire, 3 pour le Rhône et 2 pour l'Ain.

- Vote N°8 : pour = unanimité

VI. Formation

⇒ Arbitrage :

Sylvain Wlaszewitch fait le point au sujet de la formation des arbitres :

3 stages ont été organisés depuis début 2024 : AFC à Crolles (38), Formation continue à Sallanches (74) et AFC à Ambilly (74). 1 autre AFC a été annulé en juin faute d'une participation suffisante.

2 stages de formation continue (AFC) sont prévus à Valence et à Clermont-Ferrand, les dates restant à fixer.

Il n'y a pas aucune demande pour devenir arbitre open, ce qui ne semble pas très normal. Un appel d'offre sera envoyé aux clubs et aux arbitres clubs qui voudraient « monter ».

⇒ Animateur : un stage DAFFE est prévu à Annemasse, un appel à intérêt a été lancé.

VII. Technique

Thierry Delelis présente l'état des inscriptions en Régionale 1.

107 équipes se sont inscrites au total (89 en 2013)

4 équipes se sont inscrites après la date de clôture, 2 ont été repêchées.

12 groupes de 8 ont été constitués, et les 10 équipes d'Auvergne constitueront un groupe unique.

Il est proposé que les qualifications pour la montée en N4 se fassent comme suit : le vainqueur du groupe Auvergne est qualifié. Des barrages entre les 1^{er} des 12 autres groupes seront faits.

Ceci fera un total de 7 montées.

- Vote N°9 : pour = unanimité

Devant ce nouvel afflux d'équipes, un appel à candidature sera lancé pour prendre les directions de groupes.

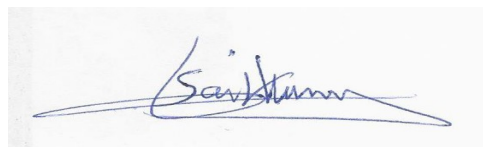
VIII. Divers

- Une compétition appelée « Critérium Auvergne -1500 » qui, du fait de son ressort géographique est de la compétence normale de la ligue ARA, échappe en réalité à son contrôle depuis des années. Le règlement de compétition n'est pas connu. Il est du devoir de la ligue de reprendre le contrôle de cette compétition.

Il est proposé que Sébastien Rottat, licencié au club de Commentry (Le Pion Forgeron) soit nommé directeur du « Critérium Auvergne -1500 » et en gère tous les aspects.

- Vote N°10 : pour = unanimité
- Les feuilles de parties à en-tête de la ligue seront distribuées aux opens.

Le secrétaire,
Alain SAINT ARROMAN



Le président,
Georges BELLET

